

F

Commune de Sarraguzan



Plan Local d'Urbanisme

PLU de Sarraguzan

Collecte des déchets

Approuvé par délibération du Conseil Municipal en date du _____

Dates de l'enquête publique : du 27/10/2015 au 04/12/2015

Arrêté n° _____ / _____, en date du 02/10/2015

Aurélié DULAU Urbaniste
ATELIER URBANISME & CADRE DE VIE
3 RUE ESPAGNE
32000 AUCH

Virginie SPADAFORA
ENTRE BETON & NUAGES
Res. Mathalin Bât.B/17 rue Eugène Sue
32000 AUCH

TRAITEMENT DES DÉCHETS

Le ramassage des ordures ménagères est une compétence transférée au Syndicat Mixte de Collecte des Déchets (SMCD) à Mirande.

Il existe sur le territoire communal trois points de collecte équipé du tri par containers :

- un site se situe au centre du village
- un site au secteur de l'église
- un site au lieu dit « au Hourquet »

Il existe également 2 points de collecte des verres au niveau du ramassage des déchets :

- au village
- à l'église